

Mission Éducation au Développement Durable



Mission EDD suivie par :

Jennifer Bertrand (IA-IPR de SVT),
Tél : 06 13 36 56 46
Mél : Jennifer.Bertrand@ac-limoges.fr
Jean-Christophe Ponthier (IA-IPR de STI),
Tél : 06 13 36 55 73
Mél : Jean-Christophe.Ponthier@ac-limoges.fr
David Roou (IA-IPR d'Histoire-Géographie)
Tél : 06 13 36 56 41
Mél : David.Roou@ac-limoges.fr
Chefs de mission académique EDD
Gaëlle Broussolle-Clauzade
Isabelle Paricaud-Douady
Aurélie Patier
Chargées de mission EDD
Alan Duval
Chargé de mission EDD
Mél : edd@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 30 septembre 2025

L'équipe de la mission académique
pour l'Éducation au Développement Durable
à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
d'écoles

S/C de Mesdames et messieurs IEN de circonscription

Mesdames les principales et proviseurs

Messieurs les principaux et proviseurs

S/C messieurs les IA-DASEN

Objet : Lettre d'informations de rentrée

Cette année encore la mission académique pour l'Éducation au Développement Durable (EDD) sera pilotée par le trinôme composé de Madame Jennifer Bertrand (IA-IPR de SVT), Monsieur Jean-Christophe Ponthier (IA-IPR de STI) et Monsieur David Roou (IA-IPR d'Histoire Géographie).

Quatre chargés de mission complètent l'équipe. **Mesdames Isabelle Paricaud-Douady** (edd87@ac-limoges.fr, 07 52 66 83 59), **Aurélie Patier** (edd23@ac-limoges.fr, 06 29 38 75 61) et **Gaëlle Broussolle-Clauzade** (edd19@ac-limoges.fr, 06 46 70 88 88) suivront la labellisation École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable (E3D), les aires éducatives et les questions relatives à la biodiversité, respectivement en Haute-Vienne, Creuse et Corrèze.

Monsieur Alan Duval (06 29 07 52 90) assurera le suivi des projets du second degré, les concours, ainsi que la gestion de la page EDD du site académique.

Les enjeux de l'EDD

Dans un contexte où les questions environnementales et climatiques occupent une place croissante dans le débat public, le ministère de l'Éducation nationale a fixé plusieurs priorités pour l'année scolaire 2025-2026 dans le cadre de l'EDD :

- L'intégration des **17 ODD (Objectifs de Développement Durable)** à **tous les enseignements**
Les 17 ODD couvrent de nombreuses thématiques : santé bien-être des peuples, égalité, lutte contre le harcèlement, environnement, ...
- Le renforcement des connaissances et compétences en EDD se poursuit avec, cette année, l'intégration des classes de 4e et de Première dans les nouveaux programmes d'Enseignement moral et civique. Six grandes thématiques demeurent au cœur des actions menées dans les établissements : **biodiversité, alimentation, eau et climat, ressources naturelles, aménagement durable et numérique.**

- La mise en œuvre du programme **EVARS**, conjuguée à la démarche **E3D**, vient valoriser et donner de la cohérence aux différents projets éducatifs portés dans les établissements (Édu Santé, Erasmus+, égalité filles-garçons, etc.). La valorisation de l'engagement des éco-délégués reste une priorité. Elle s'appuie sur la mise à disposition de ressources, sur les semaines européennes du développement durable (18 septembre – 8 octobre 2025) et sur la 6^e édition du Prix de l'action éco-déléguée en 2026.
- La labellisation E3D poursuit son extension, avec l'objectif des 100 % de structures engagées d'ici 2030, en lien avec le programme ÉduRénov pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires.
- Le développement des aires éducatives, désormais ouvertes plus largement aux lycéens, s'accompagne d'une offre de formation nationale pour les enseignants et formateurs.
- Enfin, l'EDD s'inscrit pleinement dans tous les parcours éducatifs – citoyen, santé, avenir, artistique et culturel – afin de renforcer la cohérence des actions et l'engagement des élèves dans la transition écologique.

Une labellisation en progression

Ainsi, le 18 juin 2025, Madame la Rectrice a pu encourager ces efforts lors de la remise des labels individuels E3D : **76 écoles, collèges et lycées** ont été labellisés (une hausse de 24 % par rapport à l'année précédente). Par ailleurs, **5 labels de territoire** ([carte académique disponible ici](#)) ont récompensé le travail collaboratif des structures du territoire éducatif rural de Bort-les-Orgues, des territoires de Chénérailles, de Guéret, de Saint-Yrieix-La-Perche et des écoles d'Isle **soit 34 structures**. Le comité académique de labellisation a pu apprécier l'ampleur du travail réalisé en établissement, ainsi que les efforts de conception et de mise en forme des dossiers.

Présentation de la campagne de labellisation 2025-2026

Le label E3D a pour objectif de valoriser une démarche des écoles et des établissements engagés dans des parcours éducatifs et pédagogiques riches et diversifiés en faveur de l'EDD. Cette démarche nécessite de réunir des volontaires, représentant les différentes catégories d'usagers (enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents), des associations et autres partenaires, en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement.

Cette démarche peut être individuelle si elle ne concerne qu'une seule structure (exemples : école, établissement, RPI, cité scolaire, ensemble scolaire) ou collective au sein d'un territoire engagé (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, un réseau collèges et lycées, mais aussi une cité scolaire ou un réseau d'éducation prioritaire).

La démarche E3D est coordonnée par le ou les référents E3D, désignés par le chef d'établissement ou le comité de pilotage E3D.

Les établissements labellisés en 2023 sont invités à déposer un nouveau dossier de candidature, pour renouveler leur labellisation (au niveau de leur choix) car la durée du label est fixée à trois ans.

Ceux qui auraient reçu un avis défavorable en 2025, sont encouragés à présenter un nouveau dossier en s'appuyant sur les conseils transmis.

Les labels de cette année 2025-2026 seront remis au cours d'une cérémonie officielle, prévue en juin. L'obtention d'un label ne constitue pas une fin en soi, il s'agit de la reconnaissance d'une volonté de s'inscrire dans une démarche cohérente et collective.

Il est indispensable de signaler votre souhait de candidature, en précisant le niveau de labellisation envisagé auprès de la chargée de mission de votre département le plus rapidement possible sous couvert du directeur ou du chef d'établissement par mail.

Cette candidature déclenchera un accompagnement de l'établissement auprès du référent EDD et de l'équipe afin de constituer et **déposer le dossier de labellisation par courriel au plus tard le vendredi 27 mars 2026.**

Afin de vous guider dans l'appropriation de la démarche E3D, nous vous proposons :

- un webinaire départemental de présentation aux dates suivantes (vivement recommandé pour ceux qui entrent dans la démarche) :

Corrèze : Mardi 7 octobre 18h – 19h	Creuse : Mardi 7 octobre 18h – 19h	Haute-Vienne Jeudi 16 octobre 18h – 19h
https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/371011/creator/177853/hash/dcb018391347e6b293c7d1b255faee6f7f382520	https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/371018/creator/93769/hash/ca046fa56fc195d6fcf3ab715b64f94922e0a028	https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/243877/creator/68264/hash/c631c573d3aff7b456eac3588f1385dcea92e91c

- une charte académique donnant accès aux critères d'attribution des labels E3D.
- un espace «labelE3D» sur le site académique détaille les attendus du dossier de candidature.
- une [mallette virtuelle](#) pour accéder aux documents nécessaires à la construction du dossier.

Les aires éducatives

L'académie de Limoges participe depuis 2018 au programme national des [aires éducatives](#) (AE) qui peuvent être marines (AME) ou terrestres (ATE) piloté par l'OFB (Office Français de la Biodiversité). Actuellement, **31 ATE sont en fonctionnement dans notre académie** dont deux en collège et une en lycée ; 4 sont en réseau d'éducation prioritaire. Une ATE est une zone naturelle terrestre de petite taille, à proximité de l'école accessible à pied ou à vélo (parc urbain, friche, zone humide, forêt, cours d'eau, etc...) qui devient tout au long de l'année scolaire le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement.

Depuis 2023, parmi les AE, de nouveaux projets ont vu le jour. Il s'agit des aires fluviales éducatives, qui concernent plus particulièrement une berge (ruisseau, rivière, fleuve ou estuaire).

Ces projets peuvent concerner des élèves du CE2 jusqu'au lycée issus d'une ou plusieurs classes de la structure accompagnés d'un ou plusieurs enseignants.

Une personne de la sphère de l'éducation à l'environnement doit accompagner le projet. Cette personne doit s'engager sur environ dix demi-journées d'intervention en classe ou sur le terrain tout au long de l'année scolaire. La zone est gérée de manière participative par les élèves réunis régulièrement en conseil de la Terre. Le financement de l'accompagnement par la structure, s'il est payant, est à la charge de la structure. La municipalité peut prendre à sa charge ce financement. Il est possible de demander une aide financière en répondant à un appel à projet de l'OFB sur démarches simplifiées.

Pour toute information :

<https://eduscol.education.fr/3851/les-aires-educatives>

<https://fr.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029483ef5bf59fc0a>

[Lien vers la rubrique du site EDD](#)

L'élection des éco-délégués

Les éco-délégués, ambassadeurs de l'EDD en établissement (circulaires du [29 août 2019](#) et du [24 septembre 2020](#)), sont élus au sein des classes de chaque collège et de chaque lycée de l'académie, durant la période consacrée à l'élection des délégués de classe. Acteurs de la communauté éducative, jouant un rôle dans [les CESCE](#), **les éco-délégués sont ainsi des porteurs de projets collectifs autour des ODD, en représentant l'ensemble des élèves.** Au collège, comme au lycée [des guides](#) sont à la disposition des encadrants.

Le prix de l'action éco-déléguée de l'année

Comme l'année passée, le **prix de l'action éco-déléguée** de l'année permet aux établissements participant de mettre en avant, par une courte vidéo, une action phare, symbolique, tant de l'engagement de ces ambassadeurs du développement durable, que de celui de la communauté éducative dans son ensemble autour d'un ou plusieurs ODD. Le règlement de participation est en ligne pour l'année scolaire 2025-2026, et [accessible via la page suivante](#). Y sont visibles les vidéos des lauréats académiques 2024-2025, pour les catégories collèges et lycées. **Les inscriptions seront ouvertes à partir du 3 novembre 2025** (contacter pour cela le chargé de mission référent -

alan.duval@ac-limoges.fr), et constitueront un moyen de valoriser les candidatures à la labellisation E3D.

Le soutien à Futur Vert et le projet Dialogue de Récréasciences

Le projet "Dialogue" ([Futur Vert pour l'académie de Limoges](#)), soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et géré par quatre centres de sciences régionaux, vise à créer un échange entre lycéens, experts, scientifiques et élus sur les défis environnementaux locaux futurs. Il permet également de présenter et d'évaluer des solutions concrètes à ces enjeux.

Dans ce cadre, Récréasciences a coordonné le travail conjoint d'une soixantaine d'élèves des classes du lycée Eugène Jamot d'Aubusson, du lycée Raoul Dautry de Limoges et du lycée Agricole d'Ahun EPLEFPA de la Creuse, qui ont développé des problématiques environnementales locales. Ce dispositif va être déployé, lors de cette année scolaire, en Corrèze.

Le Concours Cgénial

[Le Concours Cgénial](#), ouvert aux collégiens et lycéens, vise à promouvoir l'enseignement des sciences et des technologies en favorisant des projets interdisciplinaires et innovants. Il encourage la collaboration entre élèves, enseignants, et le monde industriel ou de la recherche.

Les projets proposés peuvent naturellement être en lien avec un ODD pour répondre à une problématique identifiée dans l'établissement notamment par les éco-délégués.

Cette approche renforce la relation entre l'éducation et l'entreprise, tout en préparant les élèves à une démarche de projet scientifique. Elle permet également d'aider les jeunes à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques et de les sensibiliser aux opportunités offertes par les études scientifiques et techniques tournées vers les questions de la transition écologique, la lutte contre le changement climatique ou la préservation de la biodiversité.

De plus, une subvention, est possible si l'inscription au concours s'effectue en début d'année scolaire (avant 12 novembre 2025) et les récompenses offertes permettent aux lauréats de participer à des concours scientifiques internationaux et de découvrir des entreprises du secteur. Pour vous accompagner vous pouvez contacter Mme DEBORD : Stephanie.Debord@ac-limoges.fr

Les formations EDD – Attention nouvelles modalités il n'y a plus de période d'inscription

<https://urlr.me/fQ1Ss>

Bâtir un projet contre la pollution plastique 6 heures en hybride

Ateliers : Travail collaboratif pour monter des maquettes de projet ou des séquences de cours multiformes et envisager la valorisation de productions des élèves. - Quels leviers pour l'engagement des jeunes ? - Quel cheminement pédagogique de l'observation à l'engagement ? 1h de visio initiale avec l'ensemble des participants puis échanges par petits groupes (par établissement) avec les formateurs

Graine de reporters scientifiques 6 heures en distanciel

Proposer une formation aux personnels désireux de s'engager dans l'opération Graine de reporter Scientifique proposée par la fondation Tara Océans. Cette opération vise à offrir aux collégiens et lycéens l'opportunité d'être des médiateurs scientifiques sur un sujet majeur Science-Société : les interactions entre l'Océan et le Climat, qui jouent un rôle central dans la machine climatique et constituent un enjeu environnemental crucial.

Colloque défense et environnement 9 heures en présentiel

Envisager la complexité des relations entretenues par les questions de défense au regard des enjeux environnementaux (destruction des ressources de l'adversaire dans le cadre d'un conflit, approvisionnement en ressources au cœur d'un conflit, appropriation de ressources comme enjeu de conflit, changement climatique comme facteur de conflit ...). Comprendre comment les questions liées à l'environnement et à l'appropriation des milieux se trouvent au cœur des enjeux de défense du XXI^e siècle.

Communication et valorisation des actions EDD

Le site académique est une plateforme intéressante pour médiatiser les actions mises en œuvre dans les établissements. [La rubrique EDD](#) est régulièrement enrichie d'informations et également des actualités des écoles, collèges et lycées : n'hésitez pas à **faire connaître vos initiatives autour des ODD** et votre actualité liée à l'EDD, en la relayant à la mission via l'adresse edd@ac-limoges.fr ou directement au service communication du rectorat ce.communication@ac-limoges.fr.

De même, il est possible de mettre en avant tout au long de l'année une **initiative de son école ou de son établissement en lien avec les ODD** (en précisant celui ou ceux qui sont concernés) dans la rubrique [#JeudisVerts](#). Il suffit de faire parvenir au service communication un court article accompagné de 4 photographies dont le logo de l'ODD concerné.

Très sincèrement,

Pour la mission EDD

Jennifer BERTRAND

Jean-Christophe PONTHER

David ROOU

